

Fort de France, le 21 juin 2013

à

Madame Reine PRAT  
Directrice des Affaires Culturelles de Martinique  
54, rue du Professeur Raymond Garcin  
97200 Fort-de-France

Objet : *Préavis de grève*

Madame la directrice

La pétition que nous vous avons transmise le 23 mai 2013 concernant la fermeture de la DAC et les congés imposés au personnel du 1er au 18 août était signée par une majorité des agents de la DAC. A ce jour, nous n'avons eu aucune réponse de votre part, si ce n'est la note de service du 13 juin qui ignore cette pétition.

Nous sommes déterminés à garantir la continuité de nos missions et à établir dans notre établissement un dialogue social de qualité. Celui-ci ne peut pas reposer sur une consultation purement formelle des instances mais doit, pour reprendre les termes de la note ministérielle du 30 août 2012, reposer sur une véritable culture du dialogue. Dans cette note, Mme Aurélie Filippetti écrit ceci : « je vous demande de rechercher, au sein des services placés sous votre autorité, chaque fois que cela sera utile et possible, les voies d'un renforcement des outils d'un dialogue social qui doit dépasser le stade formel pour contribuer à de véritables échanges, dans le respect du rôle de chacun des acteurs ». Nous regrettons de constater que cette directive est restée lettre morte à la DAC Martinique.

Pour ces raisons, nous déposons un préavis de grève reconductible à compter du Lundi 1er juillet 2013 couvrant l'ensemble du personnel de la DAC Martinique. Nous vous rappelons que, selon les termes de l'article L2512-2 du Code du travail, vous êtes tenue de nous recevoir dans le cadre d'une réunion de négociation.

Nous souhaitons donc vous rencontrer dans l'urgence afin de discuter des points suivants, qui constituent les motifs de notre préavis :

- la fermeture de l'établissement du 1<sup>er</sup> au 18 août 2013
- la continuité du service public
- les conditions de travail

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition, recevez, Madame la Directrice, l'expression de notre considération.

SNAC-FSU

CFDT-Culture

Jean-Claude CHERUBIN-JEANNETTE

  
Kamal HESNI  
secrétaire général

Copie à :

- Mm e la Ministre de la Culture
- M. Le Préfet de Martinique.
- Mme Isabelle Balsamo, Chef de l'inspection des patrimoines.
- M. Jean-François De Canchy, Inspecteur général des affaires culturelles.
- SNAC-FSU, CFDT, UNSA, CGT.